DIPLOME UNIVERSITAIRE
FRANCOPHONE D'ALLERGOLOGIE
DUFRAL

Approuvé CCEM du 27 mars, CEVU du 7 mai et CA du 21 mai 2013
Modifié CA du 23 mai 2017
Modifié au CCEM du 7 novembre 2018 - CFVU du 12/12/2018

ARTICLE 1 **Intitulé du Diplôme**
Diplôme Universitaire Francophone d'Allergologie (DUFRAL)

ARTICLE 2 **Justification de ce diplôme - Analyse des besoins**

LES BESOINS.

Les besoins de formation en allergologie dans les pays de langue française sont importants où d'une part les maladies allergiques sont fréquentes, et où d'autre part il n'y a pas ou peu de formation de haut niveau à la prise en charge de ces pathologies.

Les praticiens exerçant en allergologie ont été formés en France ou exercent sans compétence réelle.

La demande d'une formation reconnue de qualité a été exprimée à plusieurs reprises par les médecins travaillant dans ces pays au cours des différents congrès d'allergologie francophone : Rencontres Francophones d'Allergologie (RFA) organisées chaque année par l'ANAFORCAL puis la FAI (Fédération ANAFORCAL Internationale) à partir de 2015 : Dakar 2008 Bruxelles 2009 Tunis 2010 Fès 2011 Oran 2012 Martinique 2013 Majunga 2014 Bruges 2015, Abidjan 2016, Hammamet 2017, Nouméa 2018, Rabat 2019 et Congrès francophone d'allergologie (CFA) à Paris en Avril 2011, 2012, 2013,2014 2015 2016 2017 2018 et 2019.

LE DUFRAL OCEAN INDIEN

Ce diplôme a démarré en **octobre 2013** avec un partenariat Université Claude Bernard de Lyon-Association pour le DUFRAL.

Le DUFRAL 1 Océan Indien: promotion 2013-2015. Les 20 étudiants candidats, originaires de Madagascar, de Maurice, des Seychelles, de Djibouti et des Comores se sont inscrits via la faculté de médecine de MAJUNGA. 16 candidats ont réussi l'examen qualifiant du DUFRAL 1 Océan Indien en octobre 2015.

Le DUFRAL 2 Océan Indien (promotion 2016-2017) a commencé en octobre 2015 avec 17 inscrits dont 2 redoublants. Le diplôme qualifiant de fin de deuxième année de DUFRAL Océan Indien 2 a eu lieu début mai 2018. 16 étudiants ont été qualifiés.

Le DUFRAL 3 Océan Indien (promotion 2018-2020) a commencé en novembre 2018 avec 14 candidats. Le séminaire pratique et l'examen d'évaluation de fin de première année ont eu lieu à MAJUNGA (Madagascar) en octobre 2019. Suite à l'épidémie à covid 19, le séminaire et l'examen qualifiant final de fin de deuxième année prévus à MAJUNGA en novembre 2020, ont été reportés à novembre 2021. 8 étudiants ont réussi l'examen qualifiant.

Le DUFRAL 4 Océan Indien (promotion 2020-2022) a commencé en décembre 2020 avec 13 inscrits. Le séminaire pratique et l'examen d'évaluation de fin de 1ère année ont eu lieu à MAJUNGA (Madagascar) en novembre 2021. Le séminaire et l'examen qualifiant final de fin de 2ème année auront lieu également à MAJUNGA, en novembre 2022.

LE DUFRAL MAGHREB

Le DUFRAL 1 Maghreb : promotion 2017-2019 a démarré en septembre 2017 selon des modalités similaires au DUFRAL OCEAN INDIEN avec 35 médecins inscrits. L'examen qualifiant de fin de 2ème année a eu lieu à Lyon le vendredi 13 septembre 2019 au terme du séminaire pratique de fin de deuxième année. 28 médecins ont été qualifiés.

Le DUFRAL 2 Maghreb promotion 2019-2021 a démarré à l'automne 2019 avec 43 étudiants. En raison du nombre important d'étudiants inscrits et des possibilités limitées d'accueil des services hospitaliers du CHU de Lyon, le directoire du DUFRAL a décidé que les séminaires pratiques se dérouleraient désormais au Maghreb en alternance dans les trois pays. En raison de l'épidémie Covid 19, le séminaire pratique de fin de 1ère année n'a pu avoir lieu en septembre 2020.

Les étudiants ont pu suivre une série de cours en visio-conférence et passer leur examen d'évaluation de fin de première année en septembre 2021. Le séminaire pratique de fin de première année a eu lieu à Tunis en février 2022 et le séminaire pratique de fin de deuxième année et l'examen qualifiant final auront lieu à Tunis en septembre 2022, car pour des raisons diplomatiques (ruptures des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Maroc avec suppression des vols entre ces deux pays) il n'est pas possible pour l'instant de l'organiser en Algérie ou au Maroc.

LE DUFRAL AFRIQUE

Le DUFRAL Afrique a été initié en 2010 par un partenariat entre l'Association pour le DUFRAL et l'Université Paul SABATIER de Toulouse. Il concernait les médecins de 17 pays d'Afrique sub-saharienne et centrale de langue française : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, RDC, Rwanda, Sénégal, Togo, Tchad. Ce partenariat s'est poursuivi jusqu'à l'automne 2018 avec DUFRAL 1 Afrique, DUFRAL 2 Afrique, DUFRAL 3 Afrique et DUFRAL 4 Afrique.

Suite au retrait de l'Université Paul SABATIER de Toulouse de cette formation, le DUFRAL Afrique a été intégré à l'Université Claude BERNARD de Lyon aux côtes des DUFRAL Océan Indien et Maghreb. 36 étudiants (1ère année et redoublants) se sont inscrits.

Le DUFRAL 5 Afrique (promotion 2018/2020) a commencé ses cours à l'automne 2019. Le séminaire pratique et l'examen d'évaluation de fin de première année ont eu lieu à DAKAR (Sénégal) fin novembre/début décembre 2019. Le séminaire pratique et l'examen qualifiant de fin de deuxième année devaient avoir lieu à NIAMEY(Niger) en octobre 2020. Suite à l'épidémie Covid 19, ce séminaire a été repoussé et a eu lieu à ABIDJAN (Côte d'Ivoire) en juin 2021. 21 étudiants ont réussi l'examen.

Le DUFRAL 6 Afrique (promotion 2020-2022) a commencé en décembre 2020 avec 34 inscrits. Le séminaire pratique et l'examen d'évaluation de fin de 1ère année ont eu lieu à KIGALI (Rwanda), en octobre 2021. Le séminaire pratique de fin de deuxième année et l'examen qualifiant auront lieu à LOME (TOGO) en novembre/décembre 2022.

LE DUFRAL BELGIQUE

Le DUFRAL 1 Belgique a été initié suite à la demande de l'Association Belge de Formation Continue en Allergologie (ABEFORCAL) puisque l'allergologie n'est pas enseignée dans ce pays. Il est ouvert à tous les médecins spécialistes et généralistes belges et luxembourgeois pratiquant la langue française. Il sera identique en terme de programme et de concept aux DUFRAL Afrique, Océan Indien ou Maghreb.

Les cours en ligne ont commencé à l'automne 2020 avec 20 inscrits. Le séminaire pratique de fin de première année du DUFRAL 1 Belgique aura lieu à CHARLEROI en mars 2022 (décalage du au covid) avec des stages cliniques dans les services du CHU de cette ville universitaire. Le séminaire pratique de fin de deuxième année et l'examen qualifiant auront lieu à Charleroi en décembre 2022.

Au 31 décembre 2021, 190 médecins ont été qualifiés en allergologie par le DUFRAL : 121 pour l'Afrique sub-saharienne et centrale, 39 pour l'Océan Indien et 30 pour le Maghreb.

Avis du Collège de spécialité - annexe 1

ARTICLE 3 **Objectifs pédagogiques de la formation**

L'objectif du DU est de permettre aux participants d'acquérir les compétences théoriques et pratiques, permettant la prise en charge diagnostique et thérapeutique des principales maladies allergiques (asthme, rhinite allergique, allergie alimentaire, eczéma atopique, urticaire, allergies médicamenteuses)
Les compétences pratiques comporteront notamment la pratique des explorations fonctionnelles respiratoires, des tests cutanés à lecture immédiate et retardée, des tests de réintroduction et de provocation et une initiation à l'immunothérapie allergénique, la prise en charge éducative et environnementale des patients allergiques.

ARTICLE 4 **Durée de la formation**

2 années universitaires

ARTICLE 5 **Noms des responsables du diplôme**

DIRECTOIRE DU DUFRAL (6 membres)

Professeur Jean François NICOLAS, Allergologie et Immunologie Clinique, CHU Lyon-Sud Responsable universitaire du diplôme
Docteur Jean-Pol DUMUR pneumo-allergologue Aix en Provence, Coordination et logistique , président de l'association pour le DUFRAL
Professeur Audrey NOSBAUM Allergologie et Immunologie CHU Lyon Sud
Professeur Majed BEJI secrétaire de l'association pour le DUFRAL Tunis
Docteur Florence HACARD Allergologie et Immunologie CHU Lyon Sud
Docteur Bruno GIRODET trésorier de l'association pour le DUFRAL Lyon

Projet de convention entre les universités partenaires – annexe 2

ARTICLE 6 **Public visé** :

Médecins spécialistes ou généralistes des pays francophones de l'Océan Indien, du Maghreb, d'Afrique sub-saharienne et centrale et de Belgique, et plus généralement de tous les pays francophones titulaires du diplôme de docteur en médecine

ARTICLE 7 ▪ **Capacité d'accueil**

Effectif minimum (4 secteurs géographiques confondus) : **40** en dessous duquel le diplôme n'ouvrira pas

Effectif maximum (4 secteurs géographiques confondus) : **130 étudiants**

▪ **Mode de sélection des candidats** :

Un appel à candidature avec questionnaire de motivation et expérience médicale (CV, diplômes, modes d'exercice …) est adressé dans chaque pays et relayé par les présidents des ANAFORCAL nationales ou les responsables universitaires.

Le choix définitif des candidats est sous la responsabilité exclusive des membres du directoire du DUFRAL.

Les étudiants dont l'inscription a été acceptée devront signer individuellement un document stipulant qu'ils s'engagent sur l'honneur à respecter scrupuleusement les règles du DUFRAL présentées dans cette plaquette, sous peine d'exclusion.

Océan Indien : 15 inscrits pour Madagascar et 10 inscrits pour les autres pays et territoires de l'Océan Indien avec un total maximal de 25 participants

Maghreb : 40 inscrits à répartir dans les trois pays : 15 pour l'Algérie et le Maroc, 10 pour la Tunisie

Afrique sub-saharienne et centrale : 40 candidats à répartir dans les 17 pays concernés

Belgique : 25 inscrits

Le Directoire du DUFRAL peut ponctuellement varier les proportions en fonction du nombre de candidatures par pays

ARTICLE 8 **Programme de l'enseignement** :

- enseignement théorique (volume horaire global estimé pour travail à partir internet et visio-conférences) : **400** heures pour les 2 années (200 h/an) à partir des cours et articles du site ALLERGOLYON et des cours d'allergologie Aller2A (visio-conférences), Best of allergologie et journée eczéma.
- enseignement pratique (volume horaire) : au moins **40** heures (20h/an soit 5 demi-journées par an)
- stage pratique (durée) : au moins **2X 5 demi-journées** (5 demi-journées par an)

Enseignement théorique :
Programme du DES et de la capacité d'allergologie joint en annexe 3. Les questions en ligne sur le site **AllergoLyon** ont été rédigées et validées sous la responsabilité des enseignants du DES d'allergologie et immunologie clinique de l'Université de Lyon (annexe 4).
Des documents complémentaires sous forme de fichiers PDF, mises à jour, recommandations récentes, sont déposés sur le site au fur et à mesure de l'avancée du programme et des questions du programme de chaque trimestre (voir article 9). Un choix de dix questions essentielles par module est fixé par le directoire du DUFRAL.
7 modules d'enseignement d'allergologie de 48 heures chacun en visio-conférence entre décembre et juin organisés par le service d'allergologie et immunologie du CHU de LYON et les chargés d'enseignement Aller2A.
Participation en visio-conférence au best of Allergologie et à la journée eczéma de Lyon

Enseignement pratique : Pratique des EFR, des tests cutanés d'allergie, des tests de réintroduction et de provocation, de l'éviction allergénique, initiation à l'immunothérapie allergénique et à l'éducation thérapeutique. Les documents utilisés lors de ces enseignements sont également mis en ligne sur le site Allergolyon à l'issue de la session de formation

Programme et planning - annexe 3
Nom et qualité des intervenants - annexe 4
Lieux de stages agréés - annexe 5

ARTICLE 9 **Méthodes et outils pédagogiques** :

L'enseignement théorique est dispensé uniquement sur internet ou en visio-conférence pour les 7 modules Aller2A, le best of allergologie ou la journée eczéma. Les questions du programme de la capacité d'allergologie sont accessibles à l'étudiant à partir du site AllergoLyon.

Chaque étudiant dispose d'un accès libre à ce site.

Le programme de la capacité est divisé en 6 trimestres sur 2 ans. Au terme de chaque trimestre une évaluation sur internet est effectuée par l'intermédiaire de QCM mis à disposition par les enseignants responsables des questions correspondantes au programme du trimestre. L'évaluation de chaque trimestre est disponible en ligne pendant une semaine.

Un forum de question est mis en ligne à la fin de chaque trimestre pendant une période de 15 jours pour permettre l'interaction entre les étudiants et les enseignants

L'enseignement pratique sera dispensé sous la forme :

- d'une session de 6 jours chaque année en octobre ou novembre à MAHAJANGA (Madagascar) pour les étudiants de l'Océan Indien.
- d'une session de 6 jours chaque année en septembre dans une ville du Maghreb pour les étudiants du Maghreb. Ces derniers devront également valider une semaine de stage pratique annuel dans un service hospitalier et/ou un cabinet privé d'allergologie de leur pays d'origine. Les services et maitres de stages pourront être pré-sélectionnés par les présidents des trois associations nationales membres de la FAI : ANAP pour l'Algérie, AMAFORCAL pour le Maroc, ATUFORCAL pour la Tunisie, mais c'est le Directoire du DUFRAL qui validera les services et maitres de stages.
- D'une session de 6 jours en novembre ou décembre dans la capitale d'un pays d'Afrique sub-saharienne et centrale.
- D'une session de 6 jours en décembre à CHARLEROI pour les étudiants belges. Ces derniers devront également valider une semaine de stage pratique annuel dans un service hospitalier et/ou un cabinet privé d'allergologie de leur pays d'origine

Cet enseignement comporte une initiation à la pratique (EFR, tests cutanés, tests de provocation, immunothérapie spécifique, éviction, éducation thérapeutique) pouvant être organisée dans des services hospitaliers de la ville-hôte, des ateliers interactifs, des cas cliniques, des séances questions-réponses**.**

L'enseignement est assuré par des universitaires français et francophones et des formateurs hospitaliers et libéraux sous l'égide du directoire du DUFRAL sur la base du volontariat et du bénévolat.

- Possibilité pour les étudiants volontaires de passer une semaine complémentaire de stage pratique dans le service adultes allergologie et immunologie clinique Lyon-Sud (dermatologie inflammatoire, médicaments, aliments, biothérapies)

ARTICLE 10 **Modalités du contrôle des connaissances** :

Examen de fin de 1ère année :

- Les examens QCM tout au long de l'année déterminent l'assiduité autorisant à passer les examens (pas plus d'une absence par an aux contrôles continus)
- La présence à la semaine pratique est **OBLIGATOIRE** et conditionne la validation de l'année écoulée
- 20 QCM en 45 mn sur place en fin de séminaire pratique.

Le passage en 2ème année est conditionné par l'assiduité, présence à la pratique et obtenir la moyenne au QCM final.

Examen de fin de 2ème année et obtention du diplôme :

- Les examens QCM tout au long de l'année détermine l'assiduité autorisant à passer les examens (pas plus d'une absence par an aux contrôles continus)
- La présence à la semaine pratique est **OBLIGATOIRE**
- 30 QCM en 1 heure sur place en fin de séminaire pratique

Pour l'obtention du diplôme : Assiduité, présence à la pratique et obtenir la moyenne au QCM final.

Si un étudiant inscrit en deuxième année est en situation de redoublement par non réponses aux QCM d'évaluation en ligne, échec à l'examen qualifiant ou absence au séminaire pratique, il devra attendre que le DUFRAL de sa zone géographique soit en deuxième année du cycle de formation pour se réinscrire comme redoublant de deuxième année

ARTICLE 11 **Composition du jury de l'examen**

Le jury est constitué des intervenants participant aux sessions de formation pratique annuelle. Ils sont choisis dans la liste donnée en annexe 4.

Composition du jury de l'examen - annexe 6

ARTICLE 12 **Modalités d'évaluation de la formation par les participants**

Evaluation par questionnaire individuel de satisfaction à la fin de la formation

Modèle d'évaluation - annexe 7

ARTICLE 13 **Tarif**

- Tarif DUFRAL Océan Indien, Maghreb , Afrique et Belgique : 600 € par inscription annuelle et par étudiant

Budget prévisionnel détaillé - annexe 8

ARTICLE 14 **Déclarations de conflits d'intérêts**

Le responsable du diplôme s'engage à faire remplir par chaque intervenant une déclaration de conflits d'intérêts
Déclaration de conflit d'intérêts du responsable du diplôme - annexe 9

ARTICLE 15

Le diplôme est habilité pour 4 ans

Responsable d'enseignement :

Professeur Jean François NICOLAS
Service Allergologie et Immunologie clinique
Centre Hospitalier Lyon Sud

Université Claude Bernard Lyon 1

collège des enseignants d'ALLERGOLOGIE

Paris **le 13 decembre 2012**

Objet: Avis du college des enseignants d'allergologie sur la création du DIUFRAL Océan Indien

Le collège des enseignants d'allergologie (CEA) a reçu du Pr Jean-François NICOLAS la maquette du diplôme inter-universitaire francophone d'allergologie (DIUFRAL) qui concerne l'enseignement et la formation théorique et pratique de l'allergologie aux médecins francophones des pays d'Afrique subsaharienne et de l'océan indien.
Le DIUFRAL Afrique francophone est géré l'Université Paul Sabatier de Toulouse sous la responsabilité du Pr Alain DIDIER.
Le DIUFRAL Océan Indien est géré par l'Université Claude Bernard Lyon1 sous la responsabilité du Pr Jean-François NICOLAS.

Le collège se félicite de la création de cet enseignement qui répond à un authentique besoin de nos collègues des pays francophones. Il et soutient sans réserve la maquette telle qu'elle est proposée. Le CEA contribue à cet enseignement puisque la majorité des enseignants titulaires en charge des cours théoriques et pratiques sont membres du CEA.
Pr Jocelyne JUST
Présidente CEA
Cordialement,

Pr Jocelyne JUST
Présidente du Collège des Enseignants
d'Allergologie

Université Claude Bernard Lyon 1

Annexe 3
PROGRAMME ET PLANNING

I - PROGRAMME

Enseignement théorique : Programme de la capacité d'allergologie (cf ci-dessous page 2 à 5).

- Les questions en ligne sur le site « AllergoLyon » ont été rédigées et validées sous la responsabilité des enseignants du DESC d'allergologie et Immunologie clinique de l'Université de Lyon.(cf annexe 4). Des documents complémentaires sous forme de fichiers pdf , mise à jour, recommandations récentes, sont déposés sur le site au fur et à mesure de l'avancée du programme et des questions du programme de chaque trimestre.
- Enseignement et formation en visioconférence :
    - 7 modules d'enseignement d'allergologie de 48h chacun de décembre à juin
    - best of allergologie (1 journée)
    - journée eczéma (1 journée)

Enseignement pratique :

- Pratique des EFR, des tests cutanés d'allergie, des tests de réintroduction et de provocation, de l'éviction allergénique, initiation à l'immunothérapie allergénique et à l'éducation thérapeutique. Les documents utilisés lors de ces enseignements sont également mis en ligne sur le site à l'issue de la session de formation.
- Stage complémentaire optionnel d'une semaine dans le service adultes allergologie et immunologie clinique Lyon-Sud (dermatologie inflammatoire, médicaments, aliments, biothérapies). 1 seul stage sur les deux années de formation.

Université Claude Bernard Lyon 1

Programme de la Capacité d'Allergologie

Dernière Version

MODULE 1 : Immunologie, Génétique, Allergènes (questions 1.1 à 1.19)

1.1 Définition et classification des hypersensibilités

1.2 Cellules présentatrices d'antigènes et allergie : phénotype, propriétés, fonctions

1.3 Immunité innée et allergie

1.4 Lymphocytes Th1, Th2, Treg, Th17 et allergie

1.5 Circulation et domiciliation des cellules immunitaires dans l'allergie, principales molécules d'adhérence et principales chimiokines

1.6 IgE : structure, fonction, synthèse, récepteurs

1.7 Bases génétiques de l'atopie et des maladies allergiques

1.8 Mastocytes et basophiles : structure, activation, médiateurs

1.9 Eosinophiles : structure, activation, médiateurs

1.10 Métabolisme de l'acide arachidonique : prostaglandines, leucotriènes, PAF

1.11 Physiopathologie de l'hypersensibilité immédiate

1.12 Physiopathologie de l'hypersensibilité retardée

1.13 Mécanismes généraux de la tolérance, régulation réponse immune

1.14 Allergènes : structure, notions d'épitope, familles de protéines allergéniques (profiline, lipocalines...), nomenclature

1.15 Standardisation des allergènes

1.16 Allergènes recombinants : caractérisation, modalités d'obtention

1.17 Aéroallergènes (intérieurs, extérieurs, professionnels)

1.18 Allergènes médicamenteux

1.19 Allergènes croisants

MODULE 2 : Pharmacologie (questions 2.1 à 2.20)

2.1 Antihistaminiques

2.2 Adrénaline

2.3 Béta 2 mimétiques

2.4 Glucocorticoïdes

2.5 Antileucotriènes

2.6 Anticholinergiques

2.7 Inhibiteurs des phosphodiestérases (théophylline et autres)

2.8 Trousse d'urgence : composition, modalités de prescription et d'utilisation

2.9 Immunothérapie spécifique : mécanismes d'action, voies d'administration, formes galéniques, surveillance, indications, contreindications, effets secondaires

2.10 Biothérapies: Anticorps anti IgE, anti-cytokines, immunisation génique, allergènes recombinants modifiés

2.11 Techniques d'accoutumance aux médicaments et aux aliments

2.12 Effets pharmacologiques indésirables des β-bloqueurs

2.13 Réactions d'hypersensibilité aux médicaments anti-infectieux

2.14 Réactions anaphylactiques per et post opératoires

2.15 Hypersensibilités aux anesthésiques locaux

2.16 Hypersensibilités aux produits de contraste iodés

2.17 Hypersensibilités à l'aspirine et aux AINS

2.18 Hypersensibilités aux corticoïdes

2.19 Hypersensibilités aux vaccins

2.20 Médicaments anti allergiques et antiasthmatiques pendant la grossesse

MODULE 3 : Technologie et explorations (questions de 3.1 à 3.11)

3.1 Définition des caractéristiques des tests diagnostiques : spécificité, sensibilité, reproductibilité, valeurs prédictives positive et négative

3.2 Tests cutanés aux aéroallergènes : techniques, interprétation, pertinence

3.3 Tests cutanés dans l'allergie alimentaire : techniques, interprétation, pertinence

3.4 Tests cutanés dans l'allergie médicamenteuse : techniques, interprétation, pertinence

3.5 Les tests épicutanés (épidermotests) : technique, interprétation, pertinence

3.6 Techniques de détection et de mesure des IgE spécifiques : principes et interprétation

3.7 Dosages d'histamine, tryptase : principes et interprétation

3.8 Tests de provocation : indications, méthodes, interprétations, pertinence

3.9 EFR appliquées à l'asthme

3.10 Recueil et identification des allergènes de l'environnement domestique

3.11 Recueil et identification des pollens et allergènes polliniques

MODULE 4 : Allergologie générale (questions de 4.1 à 4.15)

4.1 Réactions anaphylactiques: physiopathologie, formes cliniques, diagnostics différentiels

4.2 Allergie et hypersensibilité aux additifs (inclue les sulfites)

4.4 CAT devant une hyperéosinophilie

4.5 Allergie aux venins d'hyménoptères

4.6 Allergie aux arthropodes et aux insectes piqueurs (à l'exception des hyménoptères)

4.7 Allergie alimentaire : physiopathologie, facteurs de risque, tableaux cliniques, diagnostic et diagnostic différentiel avec les fausses allergies alimentaires, allergies croisées, prise en charge

Environnement : données environnementales, tableaux cliniques, prise en charge et éviction

4.8 De l'allergie aux animaux domestiques

4.9 De l'allergie aux acariens

4.10 De l'allergie aux moisissures

4.11 De l'allergie aux pollens

4.12 De l'allergie au latex

4.13 Prise en charge des allergies professionnelles : principales étiologies, diagnostic, aspects médico-légaux

Epidémiologie

4.14 Epidémiologie des maladies allergiques (rhinite, asthme, dermatite atopique, allergie alimentaire, allergies professionnelles)

4.15 Pollution et maladies allergiques

MODULE 5 : Dermatologie (questions 5.1 à 5.8)

5.1 Dermatite atopique : physiopathologie, facteurs de risque, diagnostic, tableaux cliniques, prise en charge

5.2 Eczema allergique de contact : physiopathologie, facteurs étiologiques, diagnostic et traitement. Les dermatites de contact médicamenteuses, végétales et cosmétiques

5.3 Autres dermatoses de contact (urticaire, purpura, érythème polymorphe ….)

5.4 Photodermatoses allergiques - Bilan photobiologique.

5.5 Urticaire et angio-œdème : physiopathologie, aspects étiologiques, diagnostic, bilan et traitement. Les urticaires physiques

5.6 CAT devant un prurit

5.7 Œdèmes angioneurotiques héréditaires et acquis : physiopathologie, clinique, traitement

5.8 Dermocorticoïdes : classification, indications, effets secondaires, contre-indications

MODULE 6 : Pneumologie (questions 6.1 à 6.12)

6.1 Hyperréactivité bronchique : définition, mécanismes, exploration

6.2 Physiopathologie de l'asthme (inclus mécanismes de neurorégulation, cibles pharmacologiques, mécanismes de l'inflammation bronchique)

6.3 Asthme de l'adulte et de l'enfant : aspects cliniques, diagnostic, suivi, prise en charge thérapeutique et éducation

6.4 Asthme induit par l'exercice : aspects cliniques, diagnostic, prise en charge thérapeutique

6.5 Asthme aigu grave : aspects cliniques, prise en charge thérapeutique

6.6 Asthmes professionnels et syndromes apparentés : diagnostic étiologique, prévention et aspects médico-légaux

6.7 Asthme à l'aspirine et aux AINS

6.8 Les faux asthmes

6.9 Pneumopathies d'hypersensibilité : physiopathologie, tableaux cliniques, diagnostic étiologique, prise en charge, aspects médico-légaux

6.10 ABPA

6.11 Conduite à tenir devant une toux chronique de l'adulte

6.12 Asthme sévère et difficile: facteurs aggravants et phénotypes cliniques

MODULE 7 : ORL, ophtalmologie, pédiatrie (questions 7.1 à 7.13)

7.1 Rhinite allergique : classification, physiopathologie, diagnostic, prise en charge

7.2 Conduite diagnostique devant des rhinosinusites chroniques

7.3 Conduite diagnostique devant une polypose nasosinusienne

7.4 Eczéma des paupières et blépharites allergiques : diagnostic positif et différentiel

7.5 Conjonctivites et kérato-conjonctivites allergiques

7.6 Réactions allergiques aux collyres : conduite diagnostique

7.7 Deficit Immunitaire Commun variable: aspects cliniques, diagnostiques et thérapeutiques

7.8 Asthme du nourrisson : aspects cliniques, conduite thérapeutique

7.9 Allergie aux protéines du lait de vache : physiopathologie, aspects cliniques, diagnostic, prise en charge thérapeutique

7.10 Allergie alimentaire de l'enfant : aspects cliniques, allergènes, évolution naturelle (incluse l'allergie à l'arachide)

7.11 Conduite à tenir devant une toux spasmodique de l'enfant

7.12 Vaccinations et maladies allergiques

7.13 Prise en charge de l'allergie et de l'asthme en milieu scolaire, mise en place du PAI

II - PLANNING

L'enseignement théorique est dispensé uniquement sur internet. Les questions du programme du DES et de la capacité d'allergologie sont accessibles à l'étudiant à partir du site AllergoLyon. Ces questions déjà disponibles ont été rédigées sous la responsabilité des enseignants du DESC Allergologie et Immunologie clinique. (annexe 4). L'étudiant dispose d'un un accès libre aux questions.
Le programme de la capacité est divisé en 6 trimestres sur 2 ans. Au terme de chaque trimestre une évaluation sur internet est effectuée par l'intermédiaire de QCM mis à disposition par les enseignants responsables des questions correspondantes au programme du trimestre. L'évaluation de chaque trimestre est disponible en ligne pendant une semaine.
Un forum de question sera mis en ligne à la fin de chaque trimestre pendant une période de 15 jours pour permettre l'interaction entre les étudiants et les enseignants
L'enseignement pratique est dispensé sous la forme d'une session de 6 jours chaque année à MAHAJANGA (Madagascar) pour les étudiants de l'Océan Indien , dans une ville du Maghreb pour les étudiants du Maghreb, dans une capitale africaine pour les étudiants d'Afrique et à Charleroi pour les étudiants belges. Cet enseignement comporte une initiation à la pratique (EFR, tests cutanés, tests de provocation, immunothérapie spécifique, éviction, éducation thérapeutique) pouvant être organisée dans des services hospitaliers de la ville-hôte, des ateliers interactifs, des cas cliniques, des séances questions-réponses**.** Elles sont assurées par des universitaires français (actifs et retraités) et francophones et des formateurs hospitaliers et libéraux sous l'égide du comité scientifique et pédagogique du DUFRAL et sur la base du volontariat.

Le choix du lieu et de la date des séminaires pratiques est sous la responsabilité exclusive du directoire du DUFRAL et tient compte des conditions de sécurité et de faisabilité.

Annexe 4
NOM ET QUALITE DES INTERVENANTS

Les intervenants du DUFRAL sont des enseignants du Collège des Enseignants d'Allergologie, des chargés d'enseignement Aller2A et des formateurs agrées par l'association pour le DUFRAL .
Environ vingt intervenants assureront la formation du DUFRAL par cycle de 2 ans. Ils appartiendront à la liste ci-dessous.

HOSPITALO-UNIVERSITAIRES et HOSPITALIERS

Pr Jean-François NICOLAS	Immunologie Clinique,	Lyon
Pr Frédéric BERARD	Dermatologue Immunologiste	Lyon
Pr Gilles DEVOUASSOUX	Pneumologue-Allergologue	Lyon
Pr Philippe REIX	Pédiatre	Lyon
Pr Jacques DE BLIC	Pneumo-pédiatre Allergologue	Paris
Pr Audrey NOSBAUM	Dermatologue Immunologiste	Lyon
Pr Majed BEJI	Pneumologue-Allergologue	Tunis
Dr Florence HACARD	Dermatologue-Allergologue	Lyon
Dr Joëlle BIRNBAUM	Allergologue	Aix en Provence
Dr Frédéric AUGEY	Dermato-allergologue	Vienne
Dr Françoise GORDANO	Dermato-allergologue	Toulouse
Dr Elena BRADATAN	Pédiatre-allergologue	Namur

LIBERAUX

Dr Jean-Pol DUMUR	Pneumologue-Allergologue	Aix en Provence
Dr François PAYOT	Pédiatre-Allergologue	Lyon
Dr Robert GAUSSORGUES	Allergologue	Montpellier
Dr Jean-Pierre JACQUIER	Allergologue	Chambéry
Dr Anne BROUE-CHABBERT	Pédiatre-allergologue	Toulouse
Dr Fanny DELCROIX	Dermato-allergologue	Lyon
Dr Dominique BASSET	Allergologue	Valence
Dr Ioanna YFANTI	Dermato-allergologue	Lyon
Dr Etienne BIDAT	Pédiatre-allergologue	Paris
Zaïna MIRODE-DUMUR	Assistante pneumo-allergologie	Aix en Provence

Annexe 5
LIEUX DE STAGE AGREES

OCEAN INDIEN

Les sessions pratiques annuelles ont lieu pour les étudiants de l'Océan Indien à MAHAJANGA, les praticiens des autres pays s'y regroupant pour une semaine. Les stages encadrés sont organisés au centre médical FALIAVANJA de MAHAJANGA spécialisé dans les pathologies respiratoires et allergiques (médecin-directeur Jean-Pol DUMUR).

Personnes-ressource

Pr Pierana Gabriel RANDAOHARISON doyen faculté médecine MAHAJANGA prandaoharison@yahoo.com
Dr Jean-Pol DUMUR médecin-directeur Centre médical FALIAVANJA MAHAJANGA jean-pol.dumur@wanadoo.fr

MAGHREB
Même programme mais se déroulant dans les différents services du CHU d'une ville du Maghreb.

AFRIQUE
Services pneumologie, dermatologie, pédiatrie et ORL des CHU des capitales africaines francophones.

BELGIQUE
Services pneumologie, dermatologie, pédiatrie et ORL du CHU de Charleroi

Annexe 6
COMPOSITION DU JURY D'EXAMEN

Le jury est constitué des enseignants participant aux sessions de formation pratique annuelle réalisées à MAHAJANGA (Madagascar) pour les étudiants de l'Océan Indien, dans une ville du Maghreb pour les étudiants du Maghreb , dans une capitale d'Afrique sub-saharienne ou centrale pour les étudiants africains et à CHARLEROI pour les étudiants belges. Ces enseignants appartiennent au CEA (collège des enseignants d'allergologie) ou sont des formateurs agrées par l'association pour le DUFRAL.

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Un conflit d'intérêt existe lorsque le jugement, les décisions ou les interventions d'un professionnel sur un sujet d'intérêt principal risquent d'être modifiées par un intérêt secondaire.

Avez-vous un intérêt (rémunération, avantage financier ou en nature, participation financière) dans un organisme privé, industriel ou commercial qui pourrait tirer profit ou désavantage de votre prise de parole ou des documents remis aux participants durant cette formation ?

Je soussigné(e)

Nom : NICOLAS **Prénom : Jean-François**

Intitulé de la formation : DU FRANCOPHONE D'ALLERGOLOGIE
déclare volontairement :

☑ **Ne pas être en situation de conflit d'intérêt particulier**

Mes conflits d'intérêts :
Description de la nature du conflit d'intérêt

Participation financière dans le capital d'une entreprise :
…… ……
…… ……
…… ……
Nom de la firme, société, organisme *Nature de la participation financière*

Activités donnant lieu à une rémunération ou un avantage en nature :
…… ……
…… ……
…… ……
Nom de la firme, société, organisme *Nature de la rémunération ou de l'avantage*

Activités donnant lieu à un versement au budget d'une institution à préciser (établissement, association, autre) :
……
……

Je déclare par la présente que tous les intérêts directs ou indirects susceptibles de porter atteinte à l'objectivité dont je dois faire preuve dans le cadre de mes activités de formation continue au sein de l'UCBL sont énumérés ci-dessus. Je m'engage à informer l'UCBL de toute modification de mes éventuels conflits d'intérêts. J'autorise le service de formation continue de l'UCBL à rendre accessible cette déclaration, notamment aux personnes ayant recours à ses services.

Fait à : …LYON……, le …2 février 2021 ……

Signature

(Nous retourner un exemplaire original)

Université Claude Bernard Lyon 1 - Service de Formation Continue Antenne Santé
8 avenue Rockefeller - 69373 Lyon cedex 08
Tel : 04 78 77 72 59 - E-mail : fcsante@sante.univ-lyon1.fr - Internet : http://focal.univ-lyon1.fr